

Réouvertures des écoles à Alençon. Le dilemme d'une maman



Les écoles pourraient rouvrir le 11 mai à Alençon. Archives Ouest-France

Lætitia est atteinte d'une maladie auto-immune. Son fils qui est scolarisé dans une classe spécialisée ne demande qu'à retrouver sa classe. Mais prendra-t-elle le risque de remettre son enfant à l'école ? Elle ne sait pas.

Lætitia est une personne à risque. Elle ne doit pas attraper le Covid 19. Elle est atteinte d'une maladie auto immune (dysfonctionnement du système immunitaire). « **Dans son discours, Emmanuel Macron a dit que les personnes atteintes de maladies chroniques devront rester chez elles après le 11 mai. Je suis de ces personnes, je suis sous biothérapie avec un traitement immunosuppresseur.** »

Son fils est scolarisé dans une classe Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire). « **Il me réclame de plus en plus sa maîtresse et son école. Il commence à péter des plombs. Je ne suis pas éducatrice, je n'ai pas les outils pour l'aider.** »

L'annonce d'une éventuelle reprise des classes a été accueillie comme « **une très bonne nouvelle** » pour l'enfant. Mais pour la mère, c'est un dilemme. « **D'un côté, je me vois mal lui refuser de retourner à l'école, d'un autre côté les enfants étant souvent asymptomatiques, porteurs sains, si je remets mon fils à l'école comment être certaine que je ne cours pas un danger. Telle est la question...** »

Raphaël LAURENT.